



POLITIQUE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOS ENGAGEMENTS | NOS ACTIONS

Dernière révision : 11 novembre 2022

PRÉSENTATION, MISSION ET VISION DE NOTRE ORGANISME	4
MISE EN CONTEXTE.....	4
DÉFINITIONS.....	6
CHAMPS D'APPLICATION.....	7
PRINCIPES DIRECTEURS.....	7
OBJECTIFS.....	8
AXES D'INTERVENTION.....	8
1. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR)	9
2. ÉNERGIES ET RESSOURCES.....	12
3. ACHATS, APPROVISIONNEMENTS ET ALIMENTATION	14
4. ENGAGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE.....	15
5. GOUVERNANCE.....	19
6. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION.....	20
RESPONSABILITÉS.....	21
RÉVISION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI.....	21
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR.....	21

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉSENTATION, MISSION ET VISION DE NOTRE ORGANISME

Diffusion Momentum est une corporation sans but lucratif fondée en 2001 qui a pour mission la diffusion de spectacles pluridisciplinaires de calibre professionnel. Depuis 2010, Diffusion Momentum est le seul diffuseur de spectacles professionnels reconnu par la Ville de Victoriaville. Il est aussi le gestionnaire-propriétaire de l'espace culturel de Victoriaville, Le Carré 150, et a le mandat d'y présenter un ensemble d'activités professionnelles afin de répondre à sa mission.

MISSION

La mission de Diffusion Momentum est de promouvoir et de diffuser les arts de la scène, les arts visuels et toute autre forme d'art, de les rendre accessibles à la population, tout en suscitant sa participation et son appartenance au monde culturel.

VISION

En tant que diffuseur professionnel qui rayonne dans sa région, au Québec et ailleurs, Diffusion Momentum se veut un acteur incontournable du développement de sa communauté en favorisant l'intégration des arts et de la culture, et l'avancement des pratiques artistiques dans toutes les dimensions, qu'elles soient sociales, économiques, éducatives ou communautaires.

VALEURS

Un certain nombre de valeurs inspirent les actions de Diffusion Momentum et servent de repères pour maintenir un consensus au sein de l'organisme et guider ses choix. Les valeurs chères à notre organisme sont :

> Collaboration > Audace > Passion > Excellence > Service

MISE EN CONTEXTE

Situé au cœur même du berceau du développement durable, Le Carré 150 représente une véritable porte d'entrée vers le monde culturel pour la population des MRC d'Arthabaska et de l'Érable. Ce complexe multifonctionnel à la fine pointe représente une fierté pour les citoyens de la ville et de l'ensemble de la région, où ils peuvent y apprécier une programmation culturelle diversifiée et de qualité. Depuis l'ouverture du lieu en 2015, l'équipe de Diffusion Momentum se fait un devoir d'intégrer à ses pratiques différentes initiatives en développement durable qui visent à obtenir un impact positif tant au niveau environnemental, économique que social. Ces initiatives ne cessent de grandir et de s'améliorer au sein de l'organisme. Allant de nouvelles pratiques administratives à la gestion des achats, en passant par l'amélioration de son service de billetterie et de ses pratiques en gestion de matières résiduelles, Diffusion Momentum souhaite clairement réduire l'empreinte environnementale de ses spectacles et activités et favoriser la production et la consommation responsable, tout en stimulant les retombées pour sa communauté immédiate.

Dans cette optique, le 1^{er} novembre 2018, Diffusion Momentum a adhéré à la [Démarche d²](#) de la Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CLD). Cette démarche, qui comprenait notamment un diagnostic de ses pratiques actuelles en développement durable, était le point de départ afin de structurer la vision et les actions à entreprendre afin d'intégrer, dans le quotidien de son équipe et dans l'expérience-client de ses visiteurs, les valeurs en développement durable qui lui sont chères.

Par son adhésion à la Démarche d², l'organisation s'est engagée, par le biais de la *Lettre d'engagement*, à suivre les trois étapes d'accompagnement en développement durable, soit :

1. La réalisation du diagnostic;
2. L'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'action;
3. Le suivi et l'amélioration continue.

Dans le but de réaliser ces différentes étapes, un comité de travail reflétant l'ensemble de l'organisation a été créé. Il se compose d'un responsable pour chacun de ces secteurs-clés de l'organisme :

- **OPÉRATIONS, LOCATIONS ET ACCUEIL**

Ce secteur englobe l'ensemble des ressources humaines et logistiques nécessaires au bon déroulement de chacun des événements, qu'ils relèvent de Diffusion Momentum ou d'un organisme externe.

- **GESTION DES BARS ET SERVICES ALIMENTAIRES**

Ce secteur comprend la gestion des deux principaux comptoirs de vente des breuvages et produits alcoolisés, au Lounge Laurier et cabaret Guy-Aubert, ainsi que les points de vente temporaires gérés par notre organisation à l'intérieur du Carré 150, comme à l'extérieur, lors de certains événements spéciaux. Il comprend également les services alimentaires offerts aux artistes et équipes de tournée lors de leur passage dans nos lieux.

- **BILLETTERIE ET SERVICE CLIENT**

Ce secteur se définit comme l'ensemble des ressources humaines et matérielles essentielles au processus de vente et à l'expérience client et ce, à tous les points de contact avec les différents publics, que ce soit au comptoir ou un kiosque temporaire, par téléphone ou encore par l'entremise d'une plateforme en ligne.

- **CENTRE D'ART**

Ce secteur englobe l'ensemble des activités et ressources humaines, matérielles et artistiques comprises dans le cadre de la programmation en arts visuels contemporains ou autres formes d'arts multidisciplinaires élaborée par l'équipe du Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger, que ce soit au sein de la galerie, dans tout autre lieu à même Le Carré 150, ou encore à l'extérieur.

- **COMMUNICATIONS**

Ce secteur englobe l'ensemble des actions et stratégies visant à informer, sensibiliser et promouvoir les programmations et politiques organisationnelles de Diffusion Momentum, à tous les points de contact avec les différents publics.

- **ENTRETIEN ET MAINTENANCE**

Ce secteur se définit comme l'ensemble des ressources humaines et matérielles afin d'assurer le confort et la sécurité des publics circulant dans nos lieux, la propreté des différents espaces, la maintenance et l'amélioration des équipements associés à la mécanique du bâtiment.

- **DIRECTION TECHNIQUE**

Ce secteur se définit comme l'ensemble des ressources humaines et matérielles nécessaires au bon déroulement technique de chacun des événements ou manifestations artistiques organisés et/ou supervisés par Diffusion Momentum, que ce soit dans les espaces du Carré 150 ou même à l'extérieur.

- **CODIRECTION GÉNÉRALE : ARTISTIQUE**

La codirection générale volet artistique assure la planification, la coordination, la direction et le contrôle des activités reliées à la programmation et à la mise en marché des différents spectacles et événements. Les secteurs Opérations, locations et accueil, Gestion des bars et services alimentaires, Billetterie et service client, Centre d'art, Communications et Direction technique relèvent tous de la codirection générale volet artistique.

- **CODIRECTION GÉNÉRALE : ADMINISTRATIVE**

La codirection générale volet administratif assure la planification, la coordination, la direction et le contrôle des activités reliées à l'administration des ressources humaines, matérielles et financières pour

l'ensemble de l'organisation et le bâtiment. Le secteur Entretien et maintenance relève de la codirection générale volet administratif.

En s'engageant à intégrer les principes directeurs énumérés dans cette présente *Politique en matière de développement durable* dans chacune de ses sphères d'activités et à les communiquer auprès de ses différents publics, partenaires, fournisseurs, artistes et artisans de passage dans ses lieux, Diffusion Momentum souhaite affirmer son leadership en tant qu'organisme culturel engagé dans son milieu. En complète cohérence avec sa mission et sa vision, l'ensemble des actions prévues dans le cadre de cette *Politique* proposent une réponse aux trois principaux enjeux en matière de développement durable, soit la protection de l'environnement, le bien-être collectif et la prospérité économique.

En tant qu'entreprise citoyenne engagée dans le développement de sa collectivité, l'organisation désire maintenant déployer plus activement ses engagements et les mettre en valeur auprès de ses différents publics et artistes. En plus de faire rayonner l'organisme et son espace culturel en tant que leader en développement durable et en organisation d'événements écoresponsables, Diffusion Momentum souhaite inspirer ses pairs et démontrer que le développement culturel et durable sont désormais indissociables.

DÉFINITIONS

- **Développement durable** : Selon la *Loi sur le développement durable* adoptée par le gouvernement du Québec en 2016, la définition du développement durable est : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »
- **Le Carré 150** : [Le Carré 150](#) est le principal complexe culturel de la Ville de Victoriaville. La gestion du bâtiment et de l'ensemble de ses activités relève de Diffusion Momentum, qui en est le propriétaire-gestionnaire. Ce lieu de diffusion culturelle à la fine pointe est l'hôte de centaines de spectacles et d'événements annuellement, dans toutes les disciplines des arts de la scène. L'humour, la danse, le théâtre, le cirque, les spectacles jeunesse, de variété, la chanson, et la musique figurent tous au menu de cet établissement, en plus d'une programmation estivale diversifiée. De plus, avec le Ciné-Club, les amoureux du cinéma de répertoire y apprécient les meilleures productions indépendantes d'ici et d'ailleurs. De nombreux espaces multifonctionnels logent sous son toit.
- **Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger** : Accessible par le foyer du Carré 150, le [Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger \(CAJEMA\)](#) est un centre d'exposition professionnel dédié aux arts visuels contemporains, où les visiteurs peuvent s'arrêter et apprécier les expositions en cours selon l'horaire proposé, juste avant leur spectacle ou encore dans le cadre d'activités artistiques multidisciplinaires. Le CAJEMA est un lieu de rencontre, de découvertes et d'animation accessible à tous et ce, gratuitement.
- **Spectacles et autres activités** : Tous les spectacles réguliers (peu importe leur discipline) programmés par Diffusion Momentum et présentés à l'intérieur du Carré 150 ainsi que toutes les activités, expositions et événements chapeautés par le CAJEMA. Parce que le développement durable est l'affaire de tous, ce terme englobe également tous les événements et activités résultant de locations par des organismes externes.
- **Activités hors-les-murs** : Toutes autres activités organisées par Diffusion Momentum, que ce soit dans le cadre d'une programmation en arts vivants ou en arts visuels et pour laquelle l'engagement de Diffusion Momentum envers le développement durable est maintenu.
- **Artiste** : Personne, groupe de personnes et équipes de tournée de passage au Carré 150, au Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger ou encore dans le cadre d'un événement extérieur organisé par Diffusion Momentum afin de présenter une prestation artistique, exposer des œuvres ou pour s'entretenir avec des publics ciblés dans le cadre d'activités de médiation.

- **Employé** : Toute personne à l'emploi de Diffusion Momentum qu'elle soit un membre du personnel administratif, technique, contractuel, surnuméraire au Carré 150 ou au CAJEMA.
- **Public** : Toute personne qui visite nos lieux de diffusion Le Carré 150 et/ou le CAJEMA afin d'assister à un spectacle, une exposition, un événement spécial ou encore un événement tenu dans le cadre d'une location, de même que tous les publics participant à des activités tenues hors-les-murs.
- **Membre du conseil d'administration** : Toute personne qui siège sur le conseil d'administration de Diffusion Momentum.
- **Fournisseur** : Toute personne ou établissement qui approvisionnent en marchandises ou en services Diffusion Momentum.
- **Producteur, agent et directeur de tournée** : Toute personne qui gère la venue d'une tournée d'un spectacle dans une des salles du Carré 150.
- **Partenaire, commanditaire et bénéficiaire de dons et commandites** : Personne physique ou morale qui apporte un soutien matériel ou financier à Diffusion Momentum en vue d'en retirer un bénéfice publicitaire, ou encore qui bénéficie de faveurs et toute autre avantage en retour.
- **Subventionneur** : Personne physique ou morale ou entité politique qui accorde une subvention à Diffusion Momentum.
- **Locataire** : Personne physique ou morale qui loue un espace à l'intérieur du Carré 150 afin d'y présenter un événement privé ou public.
- **Organisateur de groupe** : Toute personne responsable d'un groupe du milieu corporatif, associatif ou scolaire et qui agit comme son représentant.

CHAMPS D'APPLICATION

La *Politique* s'applique à tous les employés de Diffusion Momentum. Elle permet également de faire connaître les orientations de l'entreprise aux clients, aux fournisseurs, aux partenaires, aux subventionneurs ainsi qu'à l'ensemble de la communauté.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs en matière de développement durable suivants ont été retenus afin d'orienter et de guider les engagements inclus dans la présente *Politique*:

- **Santé et qualité de vie** : les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature;
- **Équité et solidarité sociales** : les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales;
- **Protection de l'environnement** : pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement;
- **Efficacité économique** : l'économie du Québec et de ses régions (et particulièrement son économie locale) doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement;

- **Participation et engagement** : la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

OBJECTIFS

La *Politique* de développement durable de Diffusion Momentum vise en premier lieu à formaliser le développement durable dans l'ensemble de ses pratiques. Elle permet également de témoigner des progrès effectués par l'organisme au fil du temps.

Les engagements retenus dans le cadre de cette démarche visent plus spécifiquement à :

- Réduire l'impact environnemental résultant de ses différentes activités;
- Favoriser le soutien communautaire et l'accessibilité culturelle;
- Favoriser le bien-être et la mobilisation des employés;
- Participer de manière durable à l'essor économique local;
- Sensibiliser les différents publics à l'importance des actions posées et favoriser leur mobilisation.

AXES D'INTERVENTION

La présente politique constitue un cadre de référence pour Diffusion Momentum afin de mettre en œuvre son engagement en matière de développement durable. Ainsi, dans le cadre de sa démarche, Diffusion Momentum a pu identifier les différentes initiatives déjà mises en place par son équipe afin d'atteindre les objectifs mentionnés précédemment. Parallèlement, de nouvelles actions ont aussi été ciblées afin d'intégrer plus profondément les principes de développement durable au cœur de ses opérations.

Ces actions s'articulent autour de six principaux axes d'intervention pertinents au secteur des arts et spectacles, lesquels constituent nos engagements envers l'un ou l'autre des trois principaux enjeux du développement durable :



1. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR)

Notre engagement

Assurer une saine gestion des matières résiduelles en favorisant et en priorisant dans cet ordre : la réduction, le réemploi, le recyclage ou la valorisation des matières résiduelles, et comme dernier recours, l'élimination des matières résiduelles.


ACTIONS DURABLES CIBLÉES

Statuts en date de la dernière révision


● à valider / non-commencée / à surveiller | ● en cours d'intégration | ● bien intégré dans les pratiques

1.1. Identifier et mettre en place des initiatives de réduction à la source


- ✓ Configurer en mode impression recto-verso l'ensemble des imprimantes et des postes de travail
- ✓ Réutiliser les papiers imprimés pour la prise de notes
- ✓ Utiliser du papier certifié FSC carboneutre contenant un minimum de 30 % de fibres post-consommation (selon le type de document à imprimer et la disponibilité du papier chez nos fournisseurs)
- ✓ Pour l'impression à grand tirage, sélectionner des papiers issus de sources responsables (certifiés FSC, de source mixte jusqu'à 100%, selon le type de brochure et sa durée de vie)
- ✓ Instaurer la signature électronique pour tous les processus administratifs
- ✓ Prévoir des contrats et devis techniques avec signature et envoi en ligne pour ne pas avoir à imprimer
- ✓ Réutiliser les fournitures de bureau usagées
- ✓ Favoriser la tenue de réunions sans papier en utilisant des services numériques collaboratifs
- ✓ Envoi des talons de paie via l'application « Ma Paie »
- ✓ Réemploi et remise à niveau (lorsque possible) des appareils électroniques (téléphones, tablettes, portables, etc.)
- ✓ Recycler les briquets, cartouches d'encre et stylos (une boîte est prévue à cet effet à la papeterie)
- ✓ Virements bancaires pour paiement aux fournisseurs, producteurs et artistes
- ✓ Traiter et encoder des factures sur leur version virtuelle

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none">▪ Administration▪ Communication▪ Entretien et maintenance▪ Technique	Statut : ●
--	---	------------

- ✓ Viser à bannir les bouteilles d'eau à usage unique en encourageant l'utilisation de la bouteille réutilisable personnelle ou de la vaisselle lavable auprès des employés, des membres du conseil d'administration, du public, et des artistes
- ✓ Éliminer l'utilisation de vaisselle de plastique en priorisant l'utilisation de gobelets réutilisables (Ecocup), en éliminant les accessoires non essentiels (pailles de plastiques, bâtons à cocktail) et en sensibilisant notre personnel et les traiteurs en sous-traitance à l'utilisation de la vaisselle lavable

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none">▪ Administration▪ Centre d'art▪ Gestion des bars▪ Opérations, locations et accueil	Statut : ●
--	---	------------

- ✓ Utiliser des jetons en plastiques réutilisables lorsque le vestiaire est en opération;
- ✓ Utiliser des piles rechargeables pour les appareils de restitution audio et les walkies-talkies
- ✓ Des serviettes et débarbouillettes en tissu (lavables) sont disponibles dans les salles d'eau des artistes et des employés afin de réduire au maximum l'utilisation de papier à main
- ✓ Trier et acheminer à l'écocentre l'ensemble des bouteilles consignées utilisées

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien et maintenance ▪ Opérations, locations et accueil ▪ Gestion des bars ▪ Technique 	Statut : ●
--	---	------------


- ✓ Encourager systematiquement la clientèle à prioriser le billet électronique, dans tous les points de contact avec celle-ci
- ✓ Remettre systematiquement les billets faveurs aux employés en version électronique

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Billetterie et service client ▪ Communication 	Statut : ●
--	--	------------

- ✓ Favoriser le réemploi du matériel d'affichage, soit par la réimpression au verso des affiches qui vont dans les salles d'eau
- ✓ Offrir les programmes des spectacles en version électronique, lorsque disponibles. Ces programmes sont automatiquement intégrés dans le message de rappel des spectacles ciblés et dans la fiche du spectacle Web.

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Billetterie et service client ▪ Communication 	Statut : ●
--	--	------------


- ✓ S'assurer de vendre et/ou de se départir de manière écoresponsable des équipements techniques désuets.
- ✓ Sensibiliser et informer les équipes de tournées dès leur arrivée en leur indiquant les différents points de remplissage disponibles pour leurs bouteilles d'eau réutilisables

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérations, locations et accueil ▪ Technique 	Statut : ●
--	---	------------

1.2. Établir et appliquer au quotidien diverses mesures visant à collecter, trier et revaloriser les matières résiduelles, tout en mobilisant les différentes parties prenantes :


- ✓ Installer aux endroits stratégiques des îlots de tri à deux voies (compost, recyclage) et des contenants de récupération des consignes (dans le grand foyer, en direction des salles d'eau du rez-de-chaussée, dans le lounge, dans les salons et loges des artistes, et dans les cuisines réservées au personnel)
- ✓ Récupérer les résidus de table des salles d'employés, des artistes et des différentes activités impliquant un service de traiteur en disposant des bacs à cet effet aux endroits stratégiques
- ✓ Récupérer le papier à main souillé pour compostage
- ✓ Réacheminer le compost à la Ville de Victoriaville, afin qu'il soit transformé et remis à la communauté

- ✓ S'assurer de donner, vendre ou réutiliser les décors, costumes et matériaux, ainsi qu'objets perdus sur place laissés sur place par des productions, des expositions, ou encore des locations
- ✓ Aménager un point de collecte accessible aux employés pour la récupération des cartouches d'encre, des stylos, des batteries usagées, et des fournitures de bureau usagées (dans l'espace papeterie), et s'assurer d'acheminer les produits à leur point de dépôt respectif
- ✓ Prioriser des produits en vrac et écoresponsables pour l'entretien ménager
- ✓ Prioriser des papiers à mains et des papiers hygiéniques issus de fibres 100% recyclées
- ✓ Récupérer le bois, les métaux et autres matériaux issus de travaux ou autres productions pour des projets futurs (réemploi)
- ✓ Réacheminer vers l'Écocentre à toute autre entreprise pertinente les matériaux non-réutilisables
- ✓ Aménager un point de collecte sécurisé pour les résidus domestiques dangereux (RDD) et réacheminer ceux-ci aux points de collectes appropriés

ENJEUX		SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien et maintenance ▪ Opérations, locations et accueil 	Statut : ●
--------	---	--	------------

1.3. Se doter d'outils d'évaluation et de mesure d'impacts afin d'optimiser annuellement nos actions concernant la gestion des matières résiduelles :

- ✓ Identifier des objectifs mesurables de réduction des déchets à la source et planifier des moments afin d'en faire l'évaluation
- ✓ Identifier les différents indicateurs de performance en matière de GMR
- ✓ Effectuer une caractérisation complète des matières résiduelles générées annuellement pour l'ensemble des espaces
- ✓ Obtenir l'un des niveaux de certification du programme ICI, ON RECYCLE +

ENJEUX		SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration ▪ Communication ▪ Entretien et maintenance 	Statut : ●
--------	---	---	------------

2. ÉNERGIES ET RESSOURCES

Notre engagement

Assurer une saine gestion de l'énergie et de l'eau, tout en contribuant par nos actions à diminuer les émissions de GES. Notre objectif étant de réduire les dépenses liées à la consommation énergétique et à l'impact environnemental associé, sans nécessairement nuire au confort ou au niveau de production de l'organisation.


ACTIONS DURABLES CIBLÉES

Statuts en date de la dernière révision

● à valider / non-commencée / à surveiller | ● en cours d'intégration | ● bien intégré dans les pratiques


2.1. Gestion de l'énergie : analyser et optimiser

- ✓ Suivre de façon systématique la consommation en électricité et en gaz de notre bâtiment
- ✓ Revoir la programmation des lumières du bâtiment afin que celles-ci soient éteintes la nuit
- ✓ Réduire le chauffage lors des périodes d'inactivité
- ✓ Privilégier les équipements à faible consommation d'énergie (ampoules au DEL, entre autres)
- ✓ Lors du renouvellement des équipements (techniques, électroniques, électriques) privilégier des équipements à faible consommation d'énergie
- ✓ Améliorer et optimiser le contrôle des unités de ventilation afin d'éviter les pertes énergétiques
- ✓ Veiller au bon fonctionnement du système de ventilation afin de réduire la nuisance sonore et équilibrer les dépenses énergétiques
- ✓ Réaliser une évaluation énergétique globale du bâtiment

ENJEUX		SECTEURS IMPLIQUÉS	Statut : ●
		<ul style="list-style-type: none">▪ Entretien et maintenance▪ Opérations, locations et accueil▪ Technique	

2.2. Gestion de l'eau : favoriser une utilisation responsable

- ✓ Mettre des pichets d'eau fraîche à la disposition des employés et des invités lors des réunions au Carré 150
- ✓ Permettre aux spectateurs d'apporter leur propre bouteille réutilisable ou de demander un verre Ecocup réutilisable afin de les remplir aux différentes stations d'eau et abreuvoirs situés dans les différents points névralgiques du bâtiment
- ✓ Donner accès aux artistes, techniciens et autres employés à des stations d'eau fraîche leur permettant le remplissage de leur bouteille réutilisable avec l'eau de Victoriaville (certifiée 5 étoiles en 2020, par le *Programme d'excellence en eau potable* (PEXEP))
- ✓ Installer un compteur d'eau afin d'en évaluer son utilisation (en collaboration avec la Ville de Victoriaville)
- ✓ De plus, des mitigeurs et un judas optique (« œil magique ») sont également installés pour l'ensemble des salles d'eau du bâtiment
- ✓ Installer et mettre à la disposition du public une ou plusieurs stations de remplissage autonome


ENJEUX		SECTEURS IMPLIQUÉS	Statut : ●
		<ul style="list-style-type: none">▪ Communication▪ Entretien et maintenance▪ Opérations, locations et accueil	

2.3. Gestion des gaz à effet de serre : analyser nos émissions et initier des mesures visant leur diminution

- ✓ Prioriser le covoiturage lors des sorties et représentations extérieures des employés
- ✓ Faire la promotion des bornes électriques installées par la Ville de Victoriaville dans le stationnement situé à l'arrière du Carré 150 auprès du public, des employés et des équipes de tournée
- ✓ Faire la promotion également des pistes cyclables et des supports à vélo à proximité du Carré 150
- ✓ Verdir les espaces entourant le bâtiment et la terrasse, afin d'éliminer les ilots de chaleur

Dans un avenir rapproché (des échéances devront être fixées) :

- ✓ Réaliser un bilan carbone du bâtiment
- ✓ Réaliser un bilan carbone de nos activités
- ✓ Identifier les mesures les plus susceptibles de compenser les GES émis

ENJEUX		SECTEURS IMPLIQUÉS	Statut : ●
		<ul style="list-style-type: none">▪ Entretien et maintenance▪ Opérations, locations et accueil▪ Communication	

3. ACHATS, APPROVISIONNEMENTS ET ALIMENTATION

Notre engagement

Assurer une gestion écoresponsable des achats destinés aux opérations courantes (administration, maintenance) et des provisions alimentaires associées à la tenue des spectacles et aux différentes locations.


ACTIONS DURABLES CIBLÉES

Statuts en date de la dernière révision

3.1. ● à valider / non-commencée / à surveiller | ● en cours d'intégration | ● bien intégré dans les pratiques

3.1. Prioriser l'achat local et les produits écoresponsables

- ✓ Pour un même produit, prioriser dans cet ordre : les fournisseurs locaux, les fournisseurs régionaux (MRC Arthabaska ou de l'Érable) et ensuite les autres fournisseurs québécois
- ✓ Prioriser, lorsque disponibles, des produits issus de sources responsables, ou composés en tout ou en partie de matières recyclées et/ou compostables
- ✓ Favoriser des partenariats avec des microbrasseries et des distilleries locales afin de diversifier l'offre des produits alcoolisés
- ✓ Prioriser l'achat de café issu de source équitable, auprès de commerçants locaux
- ✓ Collations offertes aux artistes : favoriser des aliments sains, intégrer des produits locaux et proposer des alternatives végétariennes au besoin
- ✓ Proposer des alternatives de restauration santé à même le babillard d'accueil situé dans chacun des salons verts (loges artistes)
- ✓ Prioriser, lorsque possible, des fournisseurs partageant les mêmes valeurs de développement durable et ayant une politique établie en ce sens
- ✓ S'appuyer sur les règles et normes d'éthique incluses à la *Politique d'achat et de gestion contractuelle* de l'organisme dans le choix et la gestion des fournisseurs

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none">▪ Administration▪ Communication▪ Entretien et maintenance▪ Gestion des bars▪ Opérations, locations et accueil	Statut : ●
--	---	------------

3.2. Réduire le gaspillage alimentaire et les déchets associées au service des boissons et des aliments

- ✓ Préparer des plateaux réutilisables concernant les collations offertes aux artistes;
- ✓ Mettre à la disposition des artistes, dans la cuisine des salons vert, toute la vaisselle lavable nécessaire
- ✓ Éliminer tous les plastiques des produits offerts par le service de bar (éliminer les pailles; remplacer les bâtonnets à café par des bâtons en bois compostables ou des cuillères réutilisables; utiliser de la vaisselle lavable ou des verres Ecocup réutilisables)
- ✓ Remplacer les sachets et berlingots individuels par des distributeurs
- ✓ Favoriser l'achat en vrac, lorsque c'est possible (sucre, lait, café, etc)
- ✓ Faire dons aux employés et/ou aux bénévoles en poste des surplus de nourriture
- ✓ Composter les résidus de table qui n'ont pu être distribués
- ✓ S'assurer que les traiteurs œuvrant dans le cadre des activités de l'organisme ou des différentes locations adhèrent aux mêmes principes de développement durable établis, en transmettant systématiquement aux traiteurs et aux locataires une grille de recommandations

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none">▪ Gestion des bars et alimentation▪ Opérations, locations et accueil	Statut : ●
--	---	------------

4. ENGAGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Notre engagement

Créer un impact positif sur le développement local et régional en contribuant par diverses initiatives à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté, en suscitant la création de richesse, en veillant à la création et au maintien d'emplois de qualité et en établissant un environnement de travail sain et motivant pour les employés.


ACTIONS DURABLES CIBLÉES

Statuts en date de la dernière révision

● à valider / non-commencée / à surveiller | ● en cours d'intégration | ● bien intégré dans les pratiques


4.1. Favoriser l'accessibilité aux arts et à la culture pour l'ensemble de la population

- ✓ Favoriser la découverte et l'appréciation des arts visuels contemporains en offrant l'entrée libre aux visiteurs du Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger et en offrant gratuitement des ateliers de création et/ou de médiation intergénérationnels en lien avec les expositions
- ✓ Favoriser la découverte et l'appréciation de disciplines en développement en ouvrant nos portes au grand public lors de résidences de création
- ✓ Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et les échanges culturels en offrant des billets pour certaines projections cinématographiques, des activités spéciales ou des spectacles ciblés, par l'entremise de l'organisme *Comité d'accueil international des Bois-Francs*
- ✓ Offrir des billets pour certaines disciplines et spectacles ciblés à une clientèle qui, autrement, n'aurait pas l'occasion ni les moyens à court terme de profiter de nos installations
- ✓ Favoriser l'ouverture et l'intégration, tout en permettant un moment de répit et d'évasion, à certaines clientèles défavorisées par l'entremise de collaborations et partenariats avec des organismes de la communauté
- ✓ Contribuer, par le don de billets de faveurs, à diverses levées de fonds organisées par des organismes communautaires reconnus sur le territoire de la MRC d'Arthabaska, de l'Érable et des Sources
- ✓ S'appuyer sur la *Politique de partenariat avec la communauté* afin de traiter équitablement toutes les demandes de dons, de commandites et de partenariat
- ✓ Organiser des activités et des événements gratuits à l'extérieur
- ✓ Proposer une tarification réduite aux établissements scolaires, aux étudiants, aux aînés et aux jeunes familles (varie selon les spectacles)
- ✓ Travailler de concert avec le milieu scolaire afin de proposer une programmation jeunesse accessible et des activités de médiation qui répondent aux enjeux actuels
- ✓ Permettre le contact entre le grand public de toutes générations et les artistes et artisans, tout en favorisant la découverte de disciplines en développement par l'entremise de différentes activités de médiation gratuites avant ou après les représentations

ENJEUX		SECTEURS IMPLIQUÉS	Statut : ●
		<ul style="list-style-type: none">▪ Billetterie et service client▪ Centre d'art▪ Communication▪ Direction artistique	

4.2. Favoriser et faciliter l'accès à nos installations aux clientèles présentant des besoins spécifiques

- ✓ Clientèle à mobilité réduite : l'ensemble des installations ont été adaptées afin de faciliter l'accès et les déplacements pour cette clientèle : comptoir de billetterie et de bar accessibles, portes extérieures automatiques avec; salles de bain adaptées pour le public, les employés et les artistes ; ascenseur permettant d'accéder à tous les niveaux, ainsi qu'un ascenseur à l'arrière, pour l'entrée des artistes. Des espaces de choix facilement accessibles ont aussi été réservés dans les différentes salles de spectacles, et des tables basses ont été prévues au Lounge Laurier, au Cabaret Guy-Aubert, pour un meilleur confort.
- ✓ Adapter l'entrée sur la scène du Cabaret Guy-Aubert pour les utilisateurs à mobilité réduite
- ✓ Clientèle malentendante : un système de captation permet la restitution sonore sur fréquence FM. Il est possible de réserver gratuitement sur place un appareil pour en profiter.
- ✓ Les chiens accompagnateurs Mira sont acceptés (en entraînement ou avec leur propriétaire)
- ✓ Détenteurs de la [Carte accompagnement loisir \(CAL\)](#) de [l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées \(AQLPH\)](#) : le billet accompagnateur est offert gratuitement (certaines conditions s'appliquent)
- ✓ Jeunes familles : des tables à langer sont disponibles dans tous les blocs sanitaires (hommes et femmes) du complexe, et une halte-confort permet aux mamans d'allaiter en toute quiétude et sert de refuge pour calmer bébé.

ENJEUX		SECTEURS IMPLIQUÉS	Statut : ●
		<ul style="list-style-type: none">▪ Administration▪ Billetterie et service client▪ Entretien et maintenance▪ Opérations, locations et accueil	

4.3. Faire la différence dans notre milieu en initiant ou en participant concrètement à des projets qui rejoignent la mission et les valeurs de DM (Le Carré 150) et qui contribueront, par leur impact, au développement local et culturel, ainsi qu'au bien-être de la population

- ✓ Permettre à la Sécurité alimentaire de récolter des denrées non-périssables à l'année (en laissant un panier destiné à la cueillette dans le vestibule) et d'effectuer des collectes plus importantes de façon ponctuelle en faisant la promotion dans le cadre de spectacles ciblés ou d'événements ponctuels
- ✓ Soutenir des causes importantes en mettant occasionnellement l'expertise de l'équipe, notre matériel ou nos installations à contribution dans le cadre d'événements ponctuels ciblés
- ✓ Permettre à des étudiants de récolter des fonds pour un projet humanitaire en effectuant des heures de bénévolat au vestiaire
- ✓ Encourager le bénévolat et l'implication communautaire en offrant des billets dans le cadre du concours local *Mordu du bénévolat*, en offrant billets et autres activités de reconnaissance à nos propres bénévoles, et en permettant à nos employés de s'absenter pour participer à des corvées de bénévolat (triage de denrées, guignolée, etc.)
- ✓ Promouvoir la notion de « nourriture à partager » du projet Les Incroyables Comestibles en permettant la culture et la récolte communautaire de légumes et fines herbes sur la terrasse du Carré 150 (en collaboration avec la Ville de Victoriaville) et autour du bâtiment
- ✓ Offrir du temps de résidence à des artistes qui ont des moyens financiers restreints
- ✓ Encourager la relève artistique et les artistes locaux en les intégrant au cœur de la programmation, au fil de divers projets (Scène parallèle; résidences de création; Préludes aux concerts, entre autres)
- ✓ Mettre en œuvre des projets artistiques citoyens
- ✓ Établir des critères d'équité, de diversité et d'inclusion pour le choix de la programmation

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration ▪ Billetterie et service client ▪ Centre d'art ▪ Communication ▪ Direction artistique ▪ Opérations, locations et accueil ▪ Technique 	Statut : ●
--	---	------------

4.4. Générer des retombées positives directes pour l'économie locale


- ✓ Favoriser le maillage et des partenariats d'affaires qui mettront en valeur les commerces à proximité, les grandes entreprises locales génératrices d'emplois et les entreprises et/ou institutions partageant des valeurs similaires à DM (Le Carré 150)
- ✓ Valoriser les restaurateurs locaux par l'entremise du programme de restaurateur-partenaire, lequel inclut le service de réservation de soupers-spectacles et la promotion de ceux-ci dans nos différents outils
- ✓ Offrir une visibilité gratuite aux commerçants locaux en échange d'une offre exclusive aux membres Accès Privilèges
- ✓ Offrir une réduction forfaitaire aux établissements hôteliers afin de favoriser la vente de forfaits et de nuitées

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration ▪ Billetterie et service client ▪ Communication 	Statut : ●
---	--	------------

4.5. Offrir un milieu de travail sain, sécuritaire et mobilisant pour les employés :

- ✓ Établir et renouveler annuellement auprès des employés le plan de mesures d'urgence et faire régulièrement avec eux une tournée des emplacements des trousse de secours, du défibrillateur et des auto-injecteurs ÉpiPen
- ✓ Offrir aux employés de première ligne une formation en premiers soins
- ✓ Minimiser les risques de blessures en colligeant dans un cahier les incidents et les solutions mises en place afin d'éviter que ces incidents ne se reproduisent
- ✓ Créer un comité de Santé et sécurité au travail et identifier le rôle et les responsabilités de ce comité
- ✓ Offrir aux employés un espace ou un environnement de travail ergonomique en ajustant, entre autres, les bureaux et les chaises
- ✓ Vérifier la qualité de l'air et effectuer au besoin le nettoyage des grilles et conduits d'aération
- ✓ Encourager les employés à bouger et à se déplacer de façon active en mettant à leur disposition des supports à vélos et une douche
- ✓ Offrir aux employés des conditions de travail et des avantages attractifs (congrés, horaire flexible, assurances collectives, régime d'épargne collectif, etc.) inclus dans le *Manuel de l'employé*
- ✓ Développer et offrir une gamme d'avantages et privilèges distinctifs
- ✓ Encourager les employés à participer activement au développement de l'organisme et de ses activités à sollicitant des rencontres ponctuelles, en recueillant des avis, etc.
- ✓ Offrir aux employés des opportunités d'avancement à l'interne, par la création de nouveaux postes, lorsque les besoins se présentent dans l'organisation
- ✓ Profiter de l'évaluation annuelle des employés pour favoriser l'échange, évaluer les besoins en formations et/ou en outils ou ressources supplémentaires
- ✓ Permettre aux employés de profiter de formations spécialisées en lien avec leur fonction, lorsque c'est possible

- ✓ Permettre aux employés de concilier le travail et la famille par du télétravail lorsque c'est possible et en permettant la flexibilité des horaires
- ✓ Élaborer un plan de relève pour les postes clés afin d'éviter une perte d'expertise au sein de l'organisation

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS <ul style="list-style-type: none">▪ Administration▪ Entretien et maintenance▪ Opérations, locations et accueil▪ Technique	Statut : ●
--	--	------------

5. GOUVERNANCE

Notre engagement

Formaliser le développement durable dans nos pratiques pour tous les secteurs d'activités et encadrer l'ensemble de nos actions et stratégies par des politiques claires et des règles d'éthique rigoureuses, qui tiennent compte de l'évolution de l'organisation.

ACTIONS DURABLES CIBLÉES

Statuts en date de la dernière révision

● à valider / non-commencée / à surveiller | ● en cours d'intégration | ● bien intégré dans les pratiques

5.1. Structurer la démarche afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi des actions ciblées

- ✓ Création d'un comité DD formé d'au moins un intervenant par secteur d'activité
- ✓ Création d'un calendrier de rencontres annuelles (4 annuellement)
- ✓ Désignation d'au moins une personne responsable de documenter l'information lors des rencontres et d'assurer le suivi entre les différentes rencontres
- ✓ Création et mise à jour ponctuelle d'un plan d'action (lors des rencontres du comité)

5.2. Rédiger et/ou bonifier les différentes politiques et/ou stratégies en cours et qui interviennent dans le cadre de la démarche et les faire adopter au conseil d'administration de Diffusion Momentum

- ✓ Politique de développement durable
- ✓ Politique d'achat et de gestion contractuelle
- ✓ Politique de partenariat avec la communauté
- ✓ Politique de billetterie
- ✓ Politiques artistiques
- ✓ La charte culturelle
- ✓ Politique de télétravail
- ✓ Politique de location de plateaux
- ✓ Politique de gestion des ressources humaines (Manuel de l'employé)
- ✓ Intégrer également la démarche dans le cadre de l'actuelle planification stratégique

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS	Statut : ●
	<ul style="list-style-type: none">▪ Administration▪ Billetterie et service client▪ Centre d'art▪ Communication▪ Direction artistique▪ Opérations, locations et accueil	

6. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Notre engagement

Sensibiliser les différentes parties prenantes de nos activités aux valeurs et principes de développement durable partagés par l'organisation et faire rayonner la marque de DM (Le Carré 150) en tant que citoyen corporatif responsable, inspirant et engagé pour sa communauté.

ACTIONS DURABLES CIBLÉES

Statuts en date de la dernière révision

● à valider / non-commencée / à surveiller | ● en cours d'intégration | ● bien intégré dans les pratiques

6.1. Faire connaître la Politique de développement durable aux différentes parties prenantes de l'organisme

- ✓ L'intégrer au manuel de l'employé
- ✓ L'intégrer au manuel des administrateurs de Diffusion Momentum
- ✓ L'intégrer sur le site Web du Carré 150
- ✓ L'intégrer dans notre Guide des opportunités de partenariat et de publicité
- ✓ L'intégrer dans nos différents points de contact avec la clientèle (confirmation d'achat, rappel, processus d'achat, comptoir de billetterie)
- ✓ L'intégrer dans nos communications avec nos fournisseurs, nos partenaires d'affaires, les producteurs, les équipes de tournées et les locataires de nos espaces (par un hyperlien, une clause ou une mention, selon le cas)

6.2. Affirmer le leadership de l'organisation en matière de développement durable par l'obtention des certifications en lien avec son secteur d'activité

- ✓ Poursuivre la Démarche D2 en cours et la diffuser dans nos différents outils de communication
- ✓ Signer la charte et obtenir l'un des trois niveaux d'accréditation de la Scène écoresponsable
- ✓ Obtenir l'un des niveaux d'attestation du programme Ici, on recycle +

6.3. Faire rayonner nos différentes initiatives, par l'entremise d'une stratégie de communication dédiée

- ✓ Sur l'ensemble des plateformes numériques
- ✓ Sur le site du Carré 150 (Affichage, bandes-annonces, écrans)
- ✓ Auprès des médias régionaux et spécialisés (communiqués, etc.)

6.4. Favoriser les échanges et la participation citoyenne

- ✓ Mettre à la disposition du public et des employés une boîte à suggestion
- ✓ Intégrer une portion « développement durable » dans le sondage post-spectacle
- ✓ Créer une section dédiée au développement durable sur le site lecarre150.com

ENJEUX 	SECTEURS IMPLIQUÉS	Statut : ●
	<ul style="list-style-type: none">▪ Administration▪ Billetterie et service client▪ Communication▪ Opérations, locations et accueil	

RESPONSABILITÉS

L'application de la présente *Politique* est sous la responsabilité de la direction générale de l'organisme.

Son élaboration, sa mise en œuvre et sa révision ponctuelle sont cependant partagées par les membres du comité composé des cadres responsables des différents secteurs. Tout gestionnaire de l'entreprise a aussi la responsabilité de l'application de la Politique dans son secteur d'activité et peut être appelé à être mandat sur des projets spécifiques en lien avec son champ de compétence.

RÉVISION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La Politique peut être révisée au besoin en tout temps. Un calendrier de rencontres du comité sera établi cependant afin de faire le suivi du plan d'action, assurer sa mise en œuvre et ajuster au besoin la présente politique. La date de la dernière révision en vigueur est indiquée sur la page couverture du document.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

La Politique de développement durable entre en application à la date de son adoption par le Conseil d'administration de Diffusion Momentum.

La présente *Politique* est adoptée lors de la réunion régulière du conseil d'administration de Diffusion Momentum tenue le 14 décembre 2022 à 16 h, sous la présidence de M. Roger Richard.

RÉSOLUTION 221214-03

Il est proposé par M. Louis Viens et appuyé par M. Jean-Pierre Harper d'adopter la politique de développement durable telle que présentée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.